

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2019

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je fais rapport des faits saillants du rapport financier 2019 et de l'auditeur indépendant 2019.

1. Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier au 31 décembre 2019. Ils sont consolidés avec ceux de la Régie intermunicipale d'aqueduc de la Vallée-de-Châteauguay.

2. L'excédent des revenus sur les dépenses (charges) de la Municipalité résulte en un surplus de 59 872 \$ pour l'année 2019.

3. Les revenus réels comparés aux revenus budgétés 2019

Revenus réels	1 874 626 \$
Revenus budgétés	1 763 872 \$
Écart	110 754 \$

Principales explications

Subventions (SQ, matières résiduelles)	56 664 \$
Droits de mutation	58 331 \$
	114 995 \$

4. Les dépenses (charges) réelles de la Municipalité comparées aux dépenses (charges) budgétées 2019.

Dépenses réelles	2 041 270 \$
Dépenses budgétées	1 639 092 \$
Écart	402 178 \$

Principales explications

Amortissements	326 725 \$
Transport	38 516 \$
Hygiène du milieu (Sinistre secteur Forgeron)	21 684 \$
	386 925 \$

5. Les surplus accumulés (excédents), fonds de roulement et réserves

5.1 Surplus non affectés

Au 31 décembre 2018	322 839 \$
Au 31 décembre 2019	308 215 \$
Variation de	(14 624 \$)

5.2 Fonds de roulement

Au 31 décembre 2018	6 102 \$
Au 31 décembre 2019	11 593 \$
Variation de	5 491 \$

5.3 Réserve d'assainissement

Cette réserve est mise en place en prévision du traitement des boues accumulées dans les étangs aérés. Cette réserve est totalement financée par une tarification spécifique et exclusive aux résidents utilisateurs du réseau d'égouts.

Au 31 décembre 2018	29 531 \$
Au 31 décembre 2019	34 997 \$
Variation de	5 466 \$

5.4 Réserve biométhanisation

Cette réserve est mise en place en prévision de l'acquisition des bacs bruns, nécessaire lors de l'implantation du traitement des déchets organiques. Cette réserve est totalement financée par des redevances qui proviennent du gouvernement du Québec.

Au 31 décembre 2018	47 287 \$
Au 31 décembre 2019	36 936 \$
Variation de	(10 351 \$)

6. Suivi des surplus (excédents) de fonctionnement accumulés

Total des surplus (excédents) de fonctionnement accumulés de la Municipalité à l'exception de la réserve « assainissement » et de la réserve « biométhanisation »

Au 31 décembre 2018	327 339 \$
Au 31 décembre 2019	340 010 \$
Variation	12 671 \$

7. Principales activités d'investissement

7.1 Camion voirie

Païement de :	53 982 \$
Financé par : excédent de fonctionnement non affecté	53 982 \$

Le rapport financier 2019 détaillé est public et disponible pour consultation au centre municipal durant les heures régulières de bureau.

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.



Réjean Beaulieu
Maire